Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 11

Artikel: Coups de chapeau
Autor: J.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204907

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

46me ANNÉE — N° 11. Samedi 14 mars 1908.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

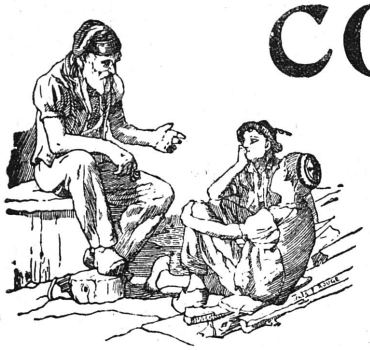

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent.
Etranger, 25 cent. — **Réclames,** 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A ti lè z'amis daô Conteur, salut!

Accuta-mè vâi, lè z'amis; vu vo derè oquiè dè bon.

A ti clliau que preindront noutra fôlhie **por on annaïe du lo premi dè juillet que vint,** *on lo lâi bailleira po* **l'hounneu,** *don sein payi, du lo premi daô mâi du « Bélier » (1er mars) tant qu'au bet dâo saillifrou (30juin).*

Por on annaïe, lo **Conteur** *ne colè que* **quatro francs et demi,** *don pas onna picè. L'est po rein !*

Allein, ti lè vretabllios Vaudois : Présent !

LES HÉRITAGES

Les journaux ont donné le vol à l'histoire d'un héritage énorme dont on ne trouve pas les ayants droit. Quelques jours plus tard ils la démentaient. Mais ils auront beau la traiter de canard, nombre de leurs lecteurs demeureront convaincus que la Banque d'Angleterre a bel et bien en dépôt trois cents millions appartenant aux descendants inconnus du Bernois Kœhli, de Kallnach, mort aux Indes en 1815, et qui laissait une fortune de soixante millions. Cette fantastique succession a tourné déjà bien des têtes et elle en tournera beaucoup encore, chez nous autant que dans le canton de Berne ; car nous avons dans les veines encore plus de sang bernois que de sang des rois portugais. Comment d'ailleurs voulez-vous ôter de l'esprit d'un tas de gens qu'ils peuvent être, sans le savoir, les arrière-petits-cousins de l'excellent M. Kœhli et que des capitaux leur revenant en partie remplissent les coffres-forts de la banque anglaise ? En matière d'héritage, l'imagination n'a pas de bornes. N'a-t-on pas vu, l'année dernière, quelques personnes de bonne foi accuser l'un de nos concitoyens de les avoir spoliées de la fortune d'un oncle d'Amérique ! La justice — car l'affaire eut son épilogue devant les tribunaux — reconnut l'innocence de celui qu'elles incriminaient et les condamna, elles, à l'amende ou à la prison. Elles n'en continueront pas moins à se croire des victimes.

Il suffit que, de sept en quatorze, de braves gens entrent subitement en possession des biens d'un parent qu'ils ne se connaissaient pas, pour mettre plus que jamais les cervelles en ébullition. Quelques-uns de nos lecteurs ont sans doute encore présent à la mémoire le cas de cet Allemand, deux fois millionnaire, décédé intestat, il y a une trentaine d'années, dans sa villa, près de Lausanne. Après avoir cru assez longtemps qu'il ne laissait aucun parent, on finit par dénicher des collatéraux en Allemagne et dans notre canton. L'un d'eux était un octogénaire, ancien balayeur de rues, pensionné par sa commune. Le bonhomme héritait d'une cinquantaine de mille francs. Il fallait voir sa mine réjouie quand il parlait de ses espérances ! « J'en suis », répétait-il avec un sourire béat, par quoi il entendait dire qu'il était du nombre des héritiers. Il n'en « fut » pas bien longtemps, hélas ! Sa trop vive joie et les douceurs non accoutumées qu'il s'accorda précipitèrent-elles le déclin de ses jours ? Nous ne savons. Quoi qu'il en soit, son aubaine fit sensation dans le quartier et mit la puce à l'oreille à des voisins et des connaissances qui jusqu'alors n'avaient guère rêvé d'héritage. Mais pour un que le sort favorise, que de malheureux déçus !

Chose à noter, les désenchantés ne désespèrent jamais tout à fait. Nous connaissons un particulier qui pourrait vivre gentiment d'une petite rente et qui serait parfaitement heureux, s'il n'était atteint du mal d'hériter. Il a vu les biens d'un ou deux de ses proches lui passer sous le nez, et aller à des parents qu'il déteste, naturellement. Alors, convaincu qu'il y a eu par là-dessous « des menées du diable », il remue ciel et terre pour faire, comme il dit, « triompher le règne de la justice ». Hélas ! depuis vingt ans qu'il l'invoque, dame Justice demeure sourde. Il lui sacrifie pourtant tout son temps et tout son argent, se nourrissant d'une croûte de pain et d'une assiettée de soupe, afin de garder de quoi payer les avocats, les notaires, les agents d'affaires, les experts en écritures et les somnambules, extra lucides ou non. Il a « presque » la preuve que les testaments qui le déshéritent sont faux, qu'ils ont été fabriqués de toutes pièces par d'autres que les défunts. Ses soupçons, il en a fait part au juge de paix, à son greffier et à son huissier. Mais ces personnages de la justice n'ont fait que hausser les épaules ! Qui sait s'ils n'étaient pas de connivence avec les faussaires ! Et voilà notre héritier évincé qui s'aigrit et ne voit plus autour de lui que des fourbes et des voleurs. C'est miracle que sa raison n'ait pas encore sombré entièrement.

Il y en a par le monde plus qu'on ne se l'imagine de ces individus hantés par l'idée fixe de l'héritage possible et qui finissent leurs jours dans les asiles d'aliénés, quand le désir de se venger ne les pousse pas à quelque crime ; pauvres diables qui ne comprennent pas que le plus beau lot est d'avoir la santé, le cœur à l'aise, du travail autant qu'on en souhaite, et qu'il ne faut compter, comme disait un paysan des Planches-du-Mont, ni sur les héritages, ni sur les loteries, ni sur le regain. V. F.

LA VRAIE SOLUTION

Le public bernois s'est occupé, ces derniers temps, de la question de savoir s'il est hygiénique de supprimer les serviettes dont se servent certains écoliers pour transporter leurs livres d'ecole.

Les élèves des écoles primaires ont toujours le bon vieux sac d'école se fixant au dos par deux courroies. Mais on a constaté que ceux des écoles moyennes préféraient, pour le « chic », la serviette prétentieuse des professeurs et des avocats.

Cette découverte a amené un médecin a déclarer que la serviette est nuisible parce qu'elle se porte de côté et que le poids des livres imprime au corps une inclinaison du plus fâcheux effet.

Tout aussitôt, pères et mères de famille, pédagogues et hygiénistes de condamner la serviette et de prôner l'usage du sac à courroies dorsales. On prodiguait les conseils sans compter et sans trop s'entendre.

En fin de compte, un instituteur avisé a demandé l'avis des intéressés, c'est-à-dire des élèves. Ceux-ci, unanimes, se sont prononcés pour le maintien de la serviette... mais pour la suppression des livres.

Personne n'avait songé à cette solution si simple !

COUPS DE CHAPEAU

Il y a des gens qui saluent trop ; il y en a qui ne saluent pas assez.

Les uns sont ennuyeux ; les autres, très désagréables.

Chez les premiers, c'est obséquiosité ou manie. Chez les seconds, c'est sottise, vanité et impolitesse.

Les gens qui saluent trop occupent généralement la moitié inférieure de l'échelle sociale — puisqu'échelle sociale il y a —; leurs contraires en occupent ordinairement la partie supérieure.

Les gens qui saluent trop, saluent tout, à tout propos et toujours souriants. Ils saluent, sans la connaître, une personne dont le visage leur plaît, une personne qui, les croisant dans la rue, les a regardés, une personne dont ils voudraient bien faire la connaissance, une personne haut placée, une personne, enfin, favorisée de la gloire ou seulement de la fortune. Ils saluent les statues, les boute-roues, les poteaux de télégraphe, les reverbères.

Les gens qui saluent trop sont ennuyeux, parce que ridicules. Mais quoi, un coup de chapeau, pour réponse, est bien vite donné. Ils n'en demandent pas davantage.

*

Oh ! mais quelle vilaine et sotte engeance que les personnes qui ne saluent que quand ça leur plaît. Et celles qui ne saluent qu'en soulevant seulement du bout des doigts leur chapeau, tout en esquissant un sourire protecteur ou dédaigneux. Et celles qui saluent sans vous regarder. Et celles qui répondent à votre coup de chapeau par un simple et méprisant signe des yeux ou de la main.

Et que pensez-vous de ceux qui vous « connaissent », ou ne vous « connaissent pas » suivant les lieux, les circonstances où vous les rencontrez, la compagnie en laquelle ils sont ou en laquelle vous êtes, l'habit que vous avez mis ?

Et de ceux encore qui vous connaissent et que vous connaissez fort bien, parfois même anciens camarades d'enfance ou d'école, que journellement vous rencontrez dans la rue, dans le monde, et qui toujours feignent de ne pas vous apercevoir ?

Et ces derniers, parfois, un jour que le hasard les remet sur votre chemin et qu'ils sont exceptionnellement enclins à l'amabilité et à la poli-

tesse, n'ont-ils pas le front de vous sauter au cou :

— Eh ! mon cher, quel nouveau de te voir. Que deviens-tu ?... Tu es ici, maintenant ?... Depuis quand ? Oh ! quel bonheur ! Ces vieux copains ! on est toujours heureux de les retrouver. Il faudra nous voir quelquefois, souvent... et patati, et patata

Pour un rien, on serait tenté de croire à tous ces témoignages. Il s'en faut bien garder. Le lendemain, le « cher ami », le « vieux copain » est repincé par sa myopie intermittente.

*

Morale : A ceux qui saluent trop, tout ennuyeux et ridicules qu'ils soient, et pour autant qu'on n'a pas de bonnes raisons de rester couvert devant eux, il faut, si l'on se pique d'être un homme bien élevé, toujours répondre. Il n'en coûte rien d'être poli.

A l'égard de ceux qui ne saluent pas ou qui saluent de façon inconvenante, il faut riposter par l'indifférence complète. Il faut les ignorer. D'abord, c'est logique ; et puis cette attitude les chicanera beaucoup plus que vous ne le supposez, car ce sont, en général, des personnes qui se croient supérieures aux autres et qui aiment à voir ceux-ci partager cette opinion et le manifester. Elles sont très sensibles aux marques de déférence qui leur sont données, d'où qu'elles viennent. Rien ne leur est plus pénible que de passer inaperçues. J. M.

LA VERTE

Le Grand Conseil s'est encore occupé de l'absinthe dans sa dernière session. Aucun député ne lui a rappelé ces vers bien connus d'un poète ignoré ; ils n'eussent cependant pas été déplacés :

Versez avec lenteur l'absinthe dans le verre,
Deux doigts, pas davantage ; ensuite saisissez
Une carafe d'eau bien fraîche, puis versez,
Versez tout doucement et d'une main légère.

Que petit à petit votre main accélère
La verte infusion ; puis augmentez, pressez
Le volume de l'eau, la main haute, et cessez
Quand vous aurez jugé la liqueur assez claire.

Laissez-la reposer une minute encor :
Couvez-la du regard comme on couve un trésor,
Aspirez son parfum qui donne le bien-être !

Enfin, pour couronner tant de soins inouïs,
Bien délicatement prenez le verre, — et puis
Lancez sans hésiter le tout par la fenêtre.

Un mot de Thiers. — « Un parti au pouvoir, c'est la foudre aux mains d'un enfant. »

LA CRÉATION DE LA FEMME

Ce morceau, en patois du Jura bernois, est extrait d'un petit livre édité par MM. Grobéty et Membrez, à Delémont, et qui a pour titre : « *Historiettes patoises amusantes* dédiées aux amis de la gaîté par l'Ermite de la Côte de Mai ».

En farfouillaint dains mes véies papies, i vin de retrovay in manuscrit que m'aivait bayïe in véie indien qu'i aivo soingnie â ié de lai moë ; ç'a tot ço qu'i ay poiu aicreutchie de ci peu l'atout. Ç'â di sanscrit, comme ai diant ; ai me fâ le tradure en bon patois po mes aimis. Ai s'adjeâ de lai création de lai premiëre fanne, d'aiprés lai mythologie des Hindous. Jote Duë s'aipelait *Twashtri*. Voici donc lai traduction ; cé que voraint voi l'original, poyant veni me trovay en lai côte de mai.

A commencement des temps, Twashtri créé le monde. Tiain ai voié créay lai fanne, ai remairtié qu'ai l'avait tot aiboingnië sai maytéré po faire l'hanne : ai n'iy demorait pu ran de bon, de solide. Ci paure Twashtri feut tot écâmi. Ai se pensé : qu'â ce qu'i veu faire ? Tiain ai l'eu prou musay, ai so dié : bon ! i iy seu. Ai prangné lai rondou de lai iune, ai peu les ondulations di serpent ; l'entchevêtrement des piaintes grimpantes, le grulement de l'héairbe, lai finaisse di djonc, le veloutay de lai tio, lai tendresse des feuilles, les euïes di tchevreu, lai clartay di soreil, les laigres des nues, l'inconstance di vent, lai timiditay des iëvres, lai vanitay des paons, lai tendresse di duvet qu'entoure le cô des ogés, lai duretay di diamant, lai douceur di miê, lai cruautay di tigre, lai tchalou di fuë, lai froidou de lai noi, le caquetaidge di djeay, ai peu le roucoulement de lai tourterelle. Ai fesé enne payte de to çoli, ai peu ai l'en formé lai fanne. Ai l'animé, ai peu l'envié en l'hanne.

Ce feut bon ; main heut djos aiprés, voici l'hanne que vint trovay Twashtri ai peu iy diè : « Ecoutay, Chire, lai créature que vos m'ai envie empogeainne mon existence. Elle l'é enne blague, elle baidgeule tot le long di djo ; elle me prend tot mon temps ; elle se piaint po ran ; elle l'â aidé malette. I seu veni vo prayië de repare cte dgens ; i ne sero vivre aivô lé. » — Twashtri reprangnié lai fanne. — Heut djos pu tay, l'hanne revint trovay son Due, ay peu iy die : « Chire ! Çoli ne vait pu : mai vie â bin ennuouse dâs le djo qu'i vos ai rebayie cte créature. I pense aidé comme elle me raîvissait, comme elle me flattait ai peu mitenaint, i me sens tot de pai moi, che seul, che isolay ! » Twashtri iy rebayé lai fanne. — Ai n'i avait pe inco trâs djos d'écoulay, que le due voyé revenié l'hanne, in second cô ; « O mon bon Maître, dié-té en Twashtri, i ne sais comme çoli vait, main i seu chure mitenaint que cte créature me fait pu de mâ que de bin ; oh ! i vos en praye, s'ai vô piait, reprentelai ». — Twashtri tôt biô de colère, iy crié : « Fos le camp feu de ci ! laimpet, imbécile que t'é ; ai peu païs qu'i ne te voyeuche pu ! » L'hanne répongé : « I ne sairô vivre aivô cte fanne ». — Twashtri iy dié « Te ne veus saivoi vivre sains lé non pu ». — L'hanne paitché en pueraint, ai peu s'écrié : O malheureux qu'i seu ! i ne pe vivre aivô lai fanne, ai peu i ne serô vivre sans lé ! O misère de calamitay ! Qu'â ce qu'i veut deveni ?

Le manuscrit n'en dit pe pu long. I crais bîn qu'ai y é inco â djo d'adgedeu, dés lannes que porint teni le mainme langaidge.

LE NU A LA CATHÉDRALE

Au nombre des tombeaux bordant le déambulatoire de la Cathédrale de Lausanne, il en est un érigé à la mémoire d'Henriette Canning, femme d'un ministre de Grande-Bretagne en Suisse. C'est un monument d'un goût douteux dans son ensemble, mais dont certains détails ne manquent pas de charme. Ainsi, dans un bas-relief de marbre blanc se trouve, entre autres gracieuses figures allégoriques, un jeune homme représentant l'esprit qui s'éteint. Nu comme la vérité, il s'appuie sur une torche ayant cessé de flamber. La noblesse de l'attitude et la beauté des formes font de ce morceau quelque chose de très artistique et de très pur. Nous n'aurions jamais su qu'il avait offusqué certains yeux, si nous n'avions lu dans des documents de 1823 que les pasteurs de la ville demandèrent à la municipalité d'obtenir du Conseil d'Etat qu'il couvrît d'un voile « une partie de cette figure ». Le gouvernement ne s'étant pas ému autrement de cette requête, le corps ecclésiastique revint à la charge le 4 juillet suivant. Cette fois, le Département militaire, dans les attributions duquel rentrait l'entretien des églises, fit savoir qu'il allait donner « les ordres nécessaires ». Noua-t-il réellement une ceinture sur les hanches du jeune homme de marbre ? Le temps la fit-il tomber ? Nous ne savons ; mais le fait est que personne ne se souvient l'avoir vue, , ce qui montre qu'on est devenu heureusement moins formaliste. V. F.

FEUILLETON DU *CONTEUR VAUDOIS*

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

Gottlieb.

PAR EMILE BONJOUR

A M. Marc Ruchet.

Il s'appelait Gottlieb Ruchty et pouvait avoir, d'après le pasteur, dans les soixante et onze ans. Comme type, il incarnait le vieux paysan des romans de Jérémias Gotthelf. Quand je vous aurai dit encore qu'il était de Stalden, dans le Simmenthal, le portrait sera achevé, et il faudrait n'avoir jamais lu une ligne de Gotthelf, ni mis les pieds dans le Simmenthal, pour ne pas voir le bonhomme d'ici.

A cette heure, entre trois et quatre de l'après-midi, Gottlieb est assis sur une grosse pierre plate, au bord du chemin qui mène à la cascade de la Nünih. Il a sa canne entre les jambes, et entre les dents la petite pipe des montagnards, dans laquelle il fume des déchets de cigares, son seul luxe. Autour de lui vagabonde la *Mutti*, sa vieille chèvre blanche, qui traîne sa longue barbiche entre les herbes du sentier et s'arc-boute sur ses jambes de derrière pour mieux atteindre dans la haie quelque acide frondaison dont elle est friande.

Ainsi les heures coulent doucement, à peine troublées par les fantaisies de la bête capricieuse ou par le passage d'un étranger qui monte à la cascade. Parfois aussi c'est un paysan qui arrive de la montagne. On échange le traditionnel *Grüss ti*, quelques mots sur la pluie et le beau temps, puis tout retombe dans le silence, que troublent seuls les *rous-rous* d'un ramier dans la forêt voisine et la clochette de la chèvre, quand elle traîne sur les cailloux.

A la tombée du soir, Gottlieb rentre chez lui, malgré les résistances de la *Mutti*, qui se sent prise d'une véritable fringale, d'un appétit tout neuf, à la seule idée du retour. Il fend quelques copeaux, allume un peu de feu dans l'âtre, puis s'en va traire les pis gonflés et tendus de la chèvre, qui, d'impatience, frappe du pied tandis que s'accomplit cette formalité ennuyeuse et cependant nécessaire. Gottlieb met cuire son lait, puis le boit, après avoir coupé quelques trempettes à la grande miche déjà dure. Et demain, et tous les jours du bon Dieu, il recommencera la même existence monotone, tant que l'été lui permettra de sortir. Parfois, cependant, il allonge son menu de pommes de terre, de fromage maigre ou même d'un peu de lard, quand il a reçu d'Amérique la toute petite pension que ses enfants lui servent.

Gottlieb Ruchty a connu des temps meilleurs. Il a eu ses bonnes terres au soleil des Alpes, là, sur ce cône d'alluvions, qui s'étale en pente rebondie aux flancs de la montagne. Il a eu sa belle maison de bois, où, sous la patine dorée du temps, on pouvait encore lire dans la corniche l'inscription tutélaire : *MDCCCXXII. Dieu soit avec nous.* Sur les fenêtres, des géraniums et des œillets disaient un certain goût des choses belles et gaies, et le jardin, tout autour, enclos de barrières vernies, se divisait en carrés réguliers où les légumes alternaient avec les simples. Si je ne vous parle ni du linge ni des armoires, ni du nombre des vaches à l'écurie, ni des fromages à la cave, ni des pâturages de montagne, des chalets de *relève* et des bois de sapins, c'est que vous savez tous ce que c'est qu'une bonne famille aisée dans nos pays de Suisse.

Tous ces biens, hérités et agrandis de père en fils, étaient venus par le travail et d'heureux mariages. Ils s'en allèrent par l'orgueil. Gottlieb avait trois garçons et une fille. Le premier, un maréchal des logis de dragons, fit large vie aux casernes du Beudenfeld. Le second épousa une fort jolie fille en service aux bains d'Heustrich. Le troisième, un peu faible, voulut étudier, coûta gros et mourut d'une chute de montagne, au Wildhorn. Quant à la sœur cadette, elle laissa le travail des champs à d'autres, comme elle disait, et s'éprit de l'un de ces petits aubergistes qui guettent la soif du postillon ou des voyageurs harassés, sur les longues routes alpestres. Si bien que, de partages en cautionnements, de maquignonnages de foire en spéculations de fromages, le bien des ancêtres fondit comme les neiges des Alpes au soleil d'août et qu'un beau jour la grande maison de famille fut saisie.

Ah ! ce fut un terrible coup pour les vieux, et la ferme retentit de discussions et d'éclats de voix. On essaya de se mettre à flot en faisant argent de tout ce qui était facilement négociable ; mais la ruine est comme la rouille, elle mord profond, et le bien des Ruchty disparut tout entier dans la tourmente.

La fierté des jeunes gens ne put supporter le désastre de la maison. Il leur répugnait de se mettre en condition et de travailler pour autrui. Ils préférèrent émigrer.